



DELIBERATION

N° 08

Conseil d'administration du mardi 18 juin 2024

Le mardi dix-huit juin deux mil-vingt-quatre, à 14 heures 30 minutes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 03 juin deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle L'Escale du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 juin 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s :

Mmes et MM Joël LE BOLU, Jean-Pierre PRIGENT, Valérie DUMONT, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marika VAN HAAFTEN, Carole DAINNE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Gilbert VALLEE.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT.

MM Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT.

Mme Françoise JAMIN a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

VIII – CONFÉRENCE SUR LES RISQUES DE DÉGRADATION DE L'OUÏE

Rapporteur : M. FOURNIER

Dans un courriel en date du 16 mai 2024, madame Nathalie Milleron, sophrologue au Mans, a proposé une conférence gratuite à l'attention des capellaubinois sur la prévention auditive et sur les acouphènes.

Il s'agit notamment de prévenir et d'informer sur les risques de dégradation accélérée de l'ouïe, de sensibiliser le public à apprendre à écouter l'environnement afin d'en maîtriser les effets.

La conférence pourrait avoir lieu dans une salle de la commune, La Maison Pour Tous ou Les Buis, au mois de novembre ou décembre 2024.

Il est proposé au conseil d'administration de répondre favorablement à la sollicitation de madame Nathalie Milleron afin de mener cette action auprès des capellaubinois et de valider la proposition de conférence.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration accepte la proposition de madame Nathalie Milleron d'organiser une conférence gratuite à l'attention des capellaubinois sur la prévention auditive et les acouphènes.

Présents : 10 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance
Martine LAUNAY